



**DECLARATION UE DE CONFORMITE**

Le responsable de la mise sur le marché  
**P2L PROTECTION 2L**

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf (ou considéré comme neuf) décrit ci-après

**Gant G1414** : gant de protection contre les risques mécaniques

Est conforme aux dispositions de la réglementation européenne 2016/425 relatives aux équipements de protection individuelle (EPI) du 09/03/2016, et le cas échéant aux normes harmonisées suivantes :

**EN 388 : 2016+A1 :2018 Niveaux de performance 4442C**  
**EN ISO 21420 :2020+A1 :2024**

L'organisme notifié n° 0075  
CTC  
4 rue Hermann Frenkel  
69367 Lyon Cédex 07 France

a effectué l'Examen UE de Type et établi l'attestation d'examen UE de type  
0075/3431/162/03/26/0650.

Chaque produit porte un numéro de lot qui permet d'assurer la traçabilité du produit.

Signé pour et au nom de P2L :

Romanswiller, le 26/03/2026

Jean Didier Lakomy

Directeur